

CPAM de Seine-et-Marne - Septembre 2024

Santé sexuelle des moins de 26 ans

Article

Santé sexuelle des moins de 26 ans

Les infections sexuellement transmissibles (IST) constituent un défi de santé publique majeur, touchant des millions de personnes chaque année, en particulier les jeunes adultes. Consciente de cette réalité, l'Assurance Maladie propose des mesures concrètes pour promouvoir la prévention et faciliter l'accès aux services de santé sexuelle pour les jeunes de moins de 26 ans, en rendant les services de dépistage et de prévention gratuits.

Contraception gratuite pour les jeunes femmes de moins de 26 ans

Les jeunes femmes jusqu'à 26 ans peuvent bénéficier d'une prise en charge par l'Assurance Maladie et sans avance de frais pour :

- une 1^{re} consultation relative à leur santé sexuelle, la contraception et la prévention des IST ;
- les différents types de contraception ;
- une consultation de suivi dans la 1^{re} année de contraception ;
- des examens ou des actes médicaux en lien avec la contraception une fois par an.

Les jeunes hommes de moins de 26 ans peuvent également bénéficier gratuitement d'une 1^{re} consultation pour parler de leur santé sexuelle, de la contraception et de la prévention des IST.

Dépistages gratuits des IST

Les IST se transmettent très facilement. Il n'y a pas toujours de signes visibles et il ne faut pas attendre d'avoir des symptômes pour agir. Pour savoir si l'on est ou non atteint d'une infection sexuellement transmissible, il est important de se faire dépister. En offrant la gratuité des dépistages des IST et des consultations médicales liées à la prévention, l'Assurance Maladie en facilite l'accès et supprime l'obstacle financier pour les jeunes.

Zoom sur le dépistage du VIH

Il est possible d'effectuer un dépistage VIH dans un laboratoire de ville, sans avance de frais, sans ordonnance et sans rendez-vous. Il existe également un autotest de dépistage, **le Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD)**, utilisable par toute personne souhaitant se dépister seule à domicile. Le prélèvement et l'interprétation sont effectués par l'intéressé et permet d'avoir un résultat en 30 minutes. Ce test est totalement fiable 3 mois après une prise de risque.

Pour en savoir plus : <https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/sante/themes/mst-ist>


Visuel




[AMOUR ET SEXUALITÉ 🧑❤️🧑]

Moins de 26 ans ? Pour vous, contraception et dépistages des IST gratuits.

Premiers amours, premières fois : bien vivre ses relations affectives et sexuelles, c'est important. L'Assurance Maladie renforce ses actions pour la santé sexuelle des moins de 26 ans :

 **La contraception est gratuite pour les jeunes femmes de moins de 26 ans.** La gratuité concerne les consultations gynécologiques, les différents types de contraception ainsi que certains examens ou actes médicaux.

 **Une 1^{re} consultation gratuite est également offerte aux jeunes hommes de moins de 26 ans** pour parler de leur santé sexuelle, de la contraception et de la prévention des IST.

Dépistages gratuits des IST

Parce qu'ils se transmettent très facilement et qu'il n'y a pas toujours de signes visibles, il est important de se faire dépister sans attendre. En offrant la gratuité des dépistages des IST et des consultations médicales liées à la prévention, l'Assurance Maladie en facilite l'accès et supprime l'obstacle financier pour les jeunes.

Dépistage du VIH

Le dépistage du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) est possible dans un laboratoire de ville, sans avance de frais, sans ordonnance et sans rendez-vous. Il existe également un autotest de dépistage au VIH, **le Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD)**, à effectuer à domicile, pour un résultat fiable en 30 minutes.

En savoir + sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

<https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/sante/themes/mst-ist>